

Plan d'opération à moyen terme pour la Côte d'Ivoire

Ver. Avril 2016

Principes Fondamentaux de la Politique d'Aide	Renforcer le rôle de la Côte d'Ivoire en tant que locomotive de la sous-région à travers la promotion de la stabilité et du développement économique et social du pays.
---	---

Domaine prioritaire 1	Retour à la paix et à une société apaisée												
Objectif Spécifique 1-1 Amélioration de la gouvernance	[Arrière-plan] Après la sortie de la crise postélectorale, le gouvernement ivoirien aborde la reconstruction et le développement du pays avec le soutien de la communauté internationale. Les longues années de crise traversées par le pays ayant engendré la prolifération des armes, la défaillance des capacités institutionnelles des forces de sécurité et la perte de confiance à l'Etat de droit, le Gouvernement de Côte d'Ivoire, a défini dans son Plan National de Développement (PND) (2016-2020), le renforcement de l'Etat de droit et particulièrement l'ancrage de la démocratie à travers le renforcement de la sécurité des populations et l'usage des droits et devoirs comme problématiques primordiales et met en oeuvre la réforme du secteur de la sécurité (police, armée, justice, gouvernance). Parmi les axes de cette réforme, la poursuite de la lutte contre la prolifération et la circulation des armes, le renforcement des capacités et de la qualité de la police et l'établissement de l'Etat de droit apparaissent comme défis majeur, en vue de la consolidation de la paix.					[Politique d'assistance du Japon] Afin de promouvoir la création d'une société sécurisée et apaisée et de ramener la confiance de la population à l'Etat, tout en collaborant étroitement avec les organisations internationales, poursuivre la lutte contre la prolifération des armes légères et soutenir le renforcement des capacités de la police et l'institution judiciaire à travers la mise en oeuvre de formation et l'envoi de l'expert en conseil juridique.							
	Programme	Aperçu du programme	Projets	Modalité	Période d'exécution						Montant d'appuis (100Million de Yen)	Remarque	
					avant AFJ 2015	AFJ 2016	AFJ 2017	AFJ 2018	AFJ 2019	AFJ 2020			
	Programme pour l'amélioration de la gouvernance	Renforcer les capacités de la police et de l'institution judiciaire, également promouvoir la lutte contre la prolifération des armes afin de construire une société sûre et équitable ainsi que de rétablir la confiance entre les autorités et la population.	Programme d'appui à la lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre (ALPC) et au renforcement communautaire	GA	█	█	█				3.30	Collaboration avec le PNUD	
			Projet d'appui au renforcement des capacités de la police nationale	LTR	█	█	█	█				Collaboration avec le PNUD	
			Projet d'appui au renforcement des capacités de la police nationale de Côte d'Ivoire phase 2	LTR		█	█	█	█				Collaboration avec le PNUD
			Séminaire de formation sur la justice criminelle pour les Pays d'Afrique Francophone	TTR	█	█	█						
			Expert en Conseil Juridique	EXP	█	█							
Formation dans le domaine de la police et de la justice			TR	█	█	█							

<p>[Arrière-plan] Les longues années de crise politico-militaire qu'a connu la Côte d'Ivoire ont accentué les mauvaises prestations des services sociaux de base de l'Administration qui existaient auparavant. Cette situation a entraîné les conséquences suivantes: manque de confiance de la population vis à vis des autorités, accentuation du gap de pauvreté et de disparité entre les communautés et les régions. Cela a suscité la méfiance sociale. L'amélioration de la gouvernance locale et de la gouvernance économique et administrative à travers l'accès aux services sociaux, les conditions de vie dans un environnement sain et un cadre de vie adéquat, la bonne gouvernance et la société sûre sont prioritaires dans le PND (2016-2020). Il est essentiel d'atténuer les disparités et d'améliorer la confiance de la population envers l'administration à travers le rétablissement des services sociaux de base par l'Administration.</p>	<p>[Politique d'assistance du Japon] Améliorer les prestations des services administratifs de base et promouvoir la cohésion sociale dans les communautés à Abidjan et dans la région du centre-nord dont les infrastructures sociales de base ont lourdement été dégradées et fortement détériorées mettant en mal la cohésion sociale.</p>						
<p>Objectif Spécifique 1-2</p>	<p>Programme</p>	<p>Aperçu du programme</p>	<p>Projets</p>	<p>Modalité</p>	<p>Période d'exécution</p>	<p>Montant d'appuis (100Million de Yen)</p>	<p>Remarque</p>
<p>Amélioration de la confiance envers l'administration</p>	<p>Programme pour l'amélioration de la confiance envers l'administration</p>	<p>Appuyer des projets pour rétablir les prestations des services sociaux afin d'améliorer la confiance envers l'administration à travers la cohésion sociale et la réduction des disparités.</p>	<p>Projets</p>	<p>Modalité</p>	<p>Période d'exécution</p>	<p>Montant d'appuis (100Million de Yen)</p>	<p>Remarque</p>
			<p>Projet de renforcement des communautés pour la promotion de la cohésion sociale du Grand Abidjan</p>	<p>TCP</p>	<p>avant AFJ 2015 AFJ 2016</p>	<p>6.60</p>	
			<p>Projet de développement des ressources humaines pour le renforcement de l'administration locale dans les zones centre et nord de la Côte d'Ivoire</p>	<p>TCP</p>	<p>avant AFJ 2015 AFJ 2016</p>	<p>8.92</p>	
			<p>Projet d'Appui au renforcement des équipements de l'Académie Régionale des Sciences et Technique de la Mer</p>	<p>GA</p>	<p>AFJ 2017 AFJ 2018</p>	<p>6.50</p>	
			<p>Renforcement des capacités du personnel des communes</p>	<p>CTR</p>	<p>AFJ 2017 AFJ 2018</p>		
			<p>Projet pour l'amélioration des programmes télévisés et de l'équipement pour la production des programmes de la RTI</p>	<p>CGA</p>	<p>AFJ 2017 AFJ 2018</p>	<p>0.52</p>	
			<p>Formation sur les sujets spécifiques entre autres le domaine social</p>	<p>TR</p>	<p>avant AFJ 2015 AFJ 2016</p>		

Domaine prioritaire 2	L'accélération du développement économique											
<p>Objectif Spécifique 2-1</p> <p>renforcement des infrastructures économiques</p>	<p>[Arrière-plan]</p> <p>Des infrastructures bien aménagées durant le miracle ivoirien (1960 à 1970), à savoir les routes, chemin de fer et ports ont hissé la Côte d'Ivoire jusqu'à un rang de grande puissance sous régionale. Alors, le développement d'infrastructures durables de haute qualité est actuellement considéré dans le PND (2016-2020) comme un des piliers clés pour le développement économique du pays.</p> <p>Cependant, la crise politique et économique depuis les années 1990 a empêché des investissements et des entretiens appropriés de ces jadis belles infrastructures, entraînant ainsi un vieillissement, la baisse de la qualité et un manque absolu de capacités par rapport au nombre de population redoublée depuis cette période.</p> <p>Par conséquent, la suprématie des infrastructures économiques ivoiriennes par rapport à celles des pays limitrophes a baissé et un goulot d'étranglement au développement économique s'est produit pour la Côte d'Ivoire et la sous-région.</p>				<p>[Politique d'assistance du Japon]</p> <p>Dans le cadre d'appui à la reconstruction, rétablir rapidement les fonctionnalités de la ville d'Abidjan en tant que capitale économique à travers l'aménagement de programme et données fondamentales représentant la base du développement. Abidjan étant le point de départ de corridors internationaux tels que le 1er et 2ème Corridor UEMOA (Abidjan-Bamako), 11ème Corridor UEMOA (Abidjan-Ouagadougou) et le Corridor Abidjan-Lagos, des appuis à l'aménagement d'infrastructures de corridors profitant à la sous-région entre autres les routes, ports et Postes Frontières à Guichet Unique (OSBP) seront apportés en vue de contribuer au développement économique de toute la sous-région.</p>							
	Programme	Aperçu du programme	Projets	Modalité	Période d'exécution						Montant d'appuis (100Million de Yen)	Remarque
	Programme de renforcement des infrastructures économiques	Appuyer des projets relatifs aux infrastructures urbaines à Abidjan, la capitale économique de l'Afrique de l'Ouest et celles des pays de la sous région tels que :les corridors internationaux, ports, et Poste de controle justaxposé (PCJ) afin de consolider la base d'une croissance durable en Côte d'Ivoire et dans la sous-région.	Projet de Développement du Schéma Directeur du Grand Abidjan	TCDP	avant AFJ 2015	AFJ 2016	AFJ 2017	AFJ 2018	AFJ 2019	AFJ 2020	6.47	
			Projet de cartographie topographique numérique pour le développement urbain	TCDP							6.67	
			Projet de Construction d'un Flyover au Carrefour de Solibra à Treichville Abidjan	GA							50.38	
			Projet d'aménagement d'un terminal céréalier au Port Autonome d'Abidjan	PS								
Formation dans le domaine des infrastructures économiques			TR									
<p>Objectif Spécifique 2-2</p> <p>Développement de l'industrie en expansion</p>	<p>[Arrière-plan]</p> <p>La Côte d'Ivoire représentant 40% de l'économie de la zone UEMOA est une grande puissance économique d'Afrique de l'Ouest ivoirienne et jouit d'un fort potentiel de développement industriel. Malheureusement durant ces 30 années, le gouvernement n'a pas pu mettre en oeuvre sa propre politique de renaissance industrielle compréhensible et les activités industrielles en Côte d'Ivoire se sont limitées aux produits primaires et aux produits manufacturés par les grandes entreprises à capitaux étrangers. On observe aussi dans cette même période une extrême langueur des investissements du secteur privé dans le pays. Le gouvernement ivoirien a défini le développement du secteur privé en vue de l'aménagement d'un environnement des affaires attrayant et d'un développement économique compétitif, comme l'objectif important dans le PND (2016-2020). En plus, bien que le PND prévoit une participation du secteur privé de plus de 60% de son budget total d'exécution, en réalité, les entreprises concernées sont principalement étrangères. Par conséquent, la promotion du secteur privé national et l'attraction des investissements étrangers sont des tâches extrêmement urgentes.</p>				<p>[Politique d'assistance du Japon]</p> <p>Faire ressortir le potentiel de développement industriel de la Côte d'Ivoire tout en gardant en vue la relation organique avec le programme de renaissance de l'industrie primaire et appuyer l'élaboration de la politique industrielle devant servir de guide et l'établissement de sa base d'exécution en vue de la renaissance et la diversification de l'industrie du pays. Concernant la problématique de l'attraction des investissements étrangers pour laquelle une réponse urgente est exigée du point de vue de son impact socio-économique, un expert en stratégie de promotion des investissements est mis à disposition pour appuyer la mise en oeuvre et l'application du système de la promotion des investissements.</p>							
	Programme	Aperçu du programme	Projets	Modalité	Période d'exécution						Montant d'appuis (100Million de Yen)	Remarque
	Programme de développement de l'industrie en expansion	Appuyer des projets d'identification et de développement de l'industrie domestique en expansion afin de réaliser le développement durable de l'économie ivoirien.	Appui à l'élaboration de politiques industrielles sectorielles	TCDP	avant AFJ 2015	AFJ 2016	AFJ 2017	AFJ 2018	AFJ 2019	AFJ 2020	2.77	
			Conseiller auprès du Centre de Promotion des Investissements de Côte d'Ivoire (CEPIC) pour l'attraction des investissements directs étrangers	EXP								
Formation dans le domaine d'industrie			TR									

<p>Objectif Spécifique 2-3</p> <p>Promotion du secteur primaire</p>	<p>[Arrière-plan]</p> <p>Le secteur primaire représentant 24% du PIB ivoirien est perçu comme le moteur de la reconstruction et de la croissance économique après la crise. Cependant, du fait de la croissance rapide de la population, la production interne ne peut satisfaire les besoins de consommation, beaucoup de produits alimentaires dépendent ainsi de l'importation.</p> <p>Le renforcement de la compétitivité agricole et l'amélioration des revenus des agriculteurs représentent l'un des piliers du PND (2016-2020) ayant identifié comme axes d'intervention la modernisation du secteur agricole, l'augmentation de la production et l'amélioration de l'autosuffisance dans les secteurs de l'élevage et de la pêche.</p>			<p>[Politique d'assistance du Japon]</p> <p>La reconstruction du secteur primaire est importante aussi bien pour la sécurité alimentaire que pour le développement économique des appuis à l'atteinte de l'autosuffisance alimentaire accompagnée de l'augmentation de l'activité économique des zones rurales seront apportés. Promouvoir la coopération pouvant bénéficier à la sous-région avec la Côte d'Ivoire comme base stratégique, en mettant à profit d'une part, le réseau des partenaires tels que l'initiative CARD de la FAO, la Banque Mondiale, le Centre du Riz pour l'Afrique et d'autre part, les expériences de coopération antérieure du Japon et les atouts et comparaisons des conditions géographiques et climatiques.</p>								
	Programme	Aperçu du programme	Projets	Modalité	Période d'exécution						Montant d'appuis (100Million de Yen)	Remarque
					avant AFJ 2015	AFJ 2016	AFJ 2017	AFJ 2018	AFJ 2019	AFJ 2020		
			Conseiller technique en charge de la pêche et l'aquaculture	EXP	_____						0.85	
			Projet de Promotion du Riz Local	TCP	_____						6.06	
			Projet d'élaboration de la stratégie de renaissance de pisciculture	TCDP	_____						5.17	
			Projet d'aménagement du site du débarcadère et de la construction du marché central pour le développement de la zone commerciale de la commune de Sassandra	GA	-----						28.70	
			Projet d'amélioration de la qualité et de l'accès aux services de mécanisation agricole	TCP	_____						4.50	
			Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO/WAAPP)	ML	_____						800 millions USD	Japan Policy and Human Resources Development Trust Fund (PHRD) à travers la Banque Mondiale
		Formation dans le domaine de l'agriculture et de la pêche	TR	_____								
		Programme d'aménagement de système d'information sur la sécurité alimentaire en Afrique	ML	_____							9 Pays concernés à travers la FAO	
		Programme de coopération internationale en matière de pêche	MAFP-TA	_____							Envoi d'Expert à la Conférence Ministérielle sur la Coopération Halieutique entre les Etats Africains Riverains de l'Océan Atlantique (COMHAFAT)	

Autres	Programme	Aperçu du programme	Projets	Modalité	Période d'exécution						Montant d'appuis (100Million de Yen)	Remarque
					avant AFJ 2015	AFJ 2016	AFJ 2017	AFJ 2018	AFJ 2019	AFJ 2020		
	autres programmes		Programmes de Préservation des Forêts	GA	_____						15.00	
		Projet de Réhabilitation et de Restauration des Forêts avec L'implication des Communautés Locales	GA	_____						1.83	mise en oeuvre par OIBT (Organisation Internationale des Bois Tropicaux)	

Légende: [PS] = Etude préparatoire, [DD] = Conception détaillée par TARTOL, [TCP] = Projet de coopération technique, [TCDP] = Coopération technique pour la planification du développement, [EXP] = Expert, [EQ] = Equipment, [CTR] = Formation axée au pays, [TR] = Formation sur les sujets spécifiques / Programme de formation pour les jeunes leaders, [JOCV] = Volontaires japonais pour la coopération à l'étranger, [SV] = Volontaires seniors, [TEXP] = Expert d'un pays tiers, [TTR] = Formation au pays tiers, [ICT] = Formation au niveau local, [STC] = Coopération relative à la science et la technologie sur les sujets globaux, [JPP] = Programme de partenariat de la JICA, [MAFP-TA] = Assistance technique exécutée par le Ministère de l'Agriculture, des Forêts et des Pêches, [PCP-TP] Coopération Technique-Proposée par des Entreprises Privées [GA] = Coopération financière non-remboursable, [GAF] = Coopération financière non-remboursable pour le domaine de la Pêche, [FA] = Aide Alimentaire, [CGA] = Don culturel, [GACGP] = Petit don culturel, [EGA] = Don pour Assistance d'Urgence, [GANP] = Don pour Projets d'ONG Japonaises, [GGP] = Petit don pour la sécurité humaine, [LA] = Prêt de l'APD, [ML] = Coopération multilatérale, [SSM] = Appui aux Entreprises de Petite et Moyenne Taille, Ligne continue [-----] = Période d'exécution, pointillée [- - - -] = Période temporaire d'exécution, [X] = Interventions par la coopération multilatérale